CHAPITRE 1

Rôles et responsabilités

Éléments de référence essentiels pour rédiger un bon rapport d'appréciation

- 1. Les responsabilités et objectifs principaux (Obligation de rendre compte¹) établis au début de la période d'évaluation ou de la nouvelle affectation, et revus au cours de l'année.
- 2. L'apport de l'employé relatif à son appréciation².
- 3. La définition des compétences³ relatives au groupe et au niveau de l'employé.
- 4. La définition des connaissances⁴ relatives à la filière et au niveau de l'employé (s'il y a lieu).
- 5. La définition des niveaux de rendement⁵.
- 6. La formule relative à la justification des compétences⁶.

¹ Voir l'Annexe A - Comment décrire l'obligation de rendre compte

Voir l'Annexe J - Notes de l'employé en vue de son apport au rapport d'appréciation

³ Voir l'Annexe B - Définition des compétences

⁴ Voir l'Annexe C - Définition des connaissances

⁵ Voir l'Annexe G - Définition des niveaux de rendement

⁶ Voir l'Annexe E - Qu'est-ce qu'une justification entière?